



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 28876

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la requête des associations de lutte contre l'exclusion tendant à une revalorisation de leurs dotations budgétaires. Comme chaque année, après publication du budget de l'État, les associations de lutte contre la précarité et l'exclusion se plaignent à juste titre de l'insuffisance des crédits qui leur sont attribués. A cet égard, elles font savoir que les enveloppes budgétaires allouées par le projet de loi de finances pour 2004 sont sans commune mesure avec l'ampleur de la mission qui leur incombe et ne permettront pas de rattraper le retard accumulé depuis six ans. En conséquence, il souhaiterait savoir si une revalorisation de ces dotations est envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28876

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2003, page 8880